

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2011 B 01830

Numéro SIREN : 530 694 603

Nom ou dénomination : A PONTE

Ce dépôt a été enregistré le 18/01/2024 sous le numéro de dépôt 1776

A PONTE sarl

23 bd Henri Sellier

92150 Suresnes

BILAN ET COMPTE DE RÉSULTAT

Présenté en Euros

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

V. M.
D. N.

BILAN ACTIF

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif Immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires						
Fonds commercial	290 000,00		290 000,00	80,83	290 000,00	80,55
Autres immobilisations incorporelles						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels	68 773,00	66 837,03	1 935,97	0,54	2 812,11	0,78
Autres immobilisations corporelles	15 219,06	14 123,84	1 095,22	0,31	2 060,24	0,57
Immobilisations en cours						
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations						
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	838,95		838,95	0,23	838,95	0,23
TOTAL (I)	374 831,01	80 960,87	293 870,14	81,91	295 711,30	82,13
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements	4 635,86		4 635,86	1,29	2 878,66	0,80
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés						
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs	9 854,10		9 854,10	2,75	8 414,20	2,34
. Personnel						
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéfices						
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	2 024,20		2 024,20	0,56	8 785,37	2,44
. Autres						
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Instruments financiers à terme et jetons détenus						
Disponibilités	48 404,07		48 404,07	13,49	44 244,14	12,29
Charges constatées d'avance						
TOTAL (II)	64 918,23		64 918,23	18,09	64 322,37	17,87
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecart de conversion et différences d'évaluation actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	439 749,24	80 960,87	358 788,37	100,00	360 033,67	100,00

BILAN PASSIF

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)
Capitaux propres		
Capital social ou individuel (dont versé : 7 500,00)	7 500,00	7 500,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	750,00	750,00
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	278 006,47	266 437,36
Résultat de l'exercice	-6 514,00	11 569,11
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL(I)	279 742,47	286 256,47
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL(II)		
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL (III)		
Emprunts et dettes		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
. Emprunts	31 291,58	40 000,00
. Découverts, concours bancaires	9 963,02	
Emprunts et dettes financières diverses		
. Divers		
. Associés		
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	20 762,35	14 753,58
Dettes fiscales et sociales		
. Personnel	9 311,20	10 385,87
. Organismes sociaux	4 880,27	3 962,70
. Etat, impôts sur les bénéfices	1 000,00	3 000,00
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	1 244,00	
. Etat, obligations cautionnées		
. Autres impôts, taxes et assimilés	593,48	1 498,66
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		176,39
Instruments financiers à terme		
Produits constatés d'avance		
TOTAL(IV)	79 045,90	73 777,20
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif (V)		
TOTAL PASSIF (I à V)	358 788,37	360 033,67

COMPTES DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

Présenté en Euros

COMPTES DE RÉSULTAT		Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)		%	
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%	
Ventes de marchandises	1 224,72		1 224,72	0,40	2 997,34	1,70	-1 773	-59,15	
Production vendue biens	264 797,77		264 797,77	86,20	157 089,13	89,13	107 708	68,56	
Production vendue services	41 156,52		41 156,52	13,40	16 166,79	9,17	24 990	154,58	
Chiffres d'Affaires Nets	307 179,01		307 179,01	100,00	176 253,26	100,00	130 926	74,28	
Production stockée									
Production immobilisée									
Subventions d'exploitation					68 919,00	39,10	-68 919	-100,00	
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges			2 923,00	0,95	2 923,00	1,66	0,00	0,00	
Autres produits			624,37	0,20	508,58	0,29	116	22,83	
Total des produits d'exploitation (I)			310 726,38	101,15	248 603,84	141,05	62 123	24,99	
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			1 192,07	0,39	2 944,50	1,67	-1 752	-59,50	
Variation de stock (marchandises)									
Achats de matières premières et autres approvisionnements			83 878,86	27,31	61 645,15	34,98	22 233	36,07	
Variation de stock (matières premières et autres approv.)			-1 757,20	-0,56	-833,36	-0,46	-924	-110,91	
Autres achats et charges externes			104 218,16	33,93	98 967,90	56,15	5 251	5,31	
Impôts, taxes et versements assimilés			7 131,76	2,32	6 412,85	3,64	719	11,21	
Salaires et traitements			109 453,11	35,63	58 970,96	33,46	50 483	85,61	
Charges sociales			11 395,80	3,71	4 654,82	2,64	6 741	144,84	
Dotations aux amortissements sur immobilisations			1 841,16	0,60	2 258,17	1,28	-417	-18,46	
Dotations aux provisions sur immobilisations									
Dotations aux provisions sur actif circulant									
Dotations aux provisions pour risques et charges									
Autres charges			1 169,39	0,38	712,93	0,40	457	64,19	
Total des charges d'exploitation (II)			318 523,11	103,69	235 733,92	133,75	82 790	35,12	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			-7 796,73	-2,53	12 869,92	7,30	-20 665	-160,57	
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun									
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)									
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)									
Produits financiers de participations									
Produits des autres valeurs mobilières et créances									
Autres intérêts et produits assimilés									
Reprises sur provisions et transferts de charges									
Différences positives de change									
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement									
Total des produits financiers (V)									
Dotations financières aux amortissements et provisions									
Intérêts et charges assimilées			1 148,35	0,37	1 126,81	0,64	22	1,95	
Différences négatives de change									
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements									
Total des charges financières (VI)			1 148,35	0,37	1 126,81	0,64	22	1,95	
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)			-1 148,35	-0,36	-1 126,81	-0,63	-22	-1,94	
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			-8 945,08	-2,90	11 743,11	6,66	-20 688	-176,16	

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	3 776,08	1,23			3 776	N/S
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Total des produits exceptionnels (VII)	3 776,08	1,23			3 776	N/S
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 345,00	0,44	174,00	0,10	1 171	672,99
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions						
Total des charges exceptionnelles (VIII)	1 345,00	0,44	174,00	0,10	1 171	672,99
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	2 431,08	0,79	-174,00	-0,09	2 605	N/S
Participation des salariés (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)						
Total des Produits (I+III+V+VII)	314 502,46	102,38	248 603,84	141,05	65 899	26,51
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	321 016,46	104,50	237 034,73	134,49	83 982	35,43
RÉSULTAT NET	-6 514,00	-2,11	11 569,11	6,56	-18 083	-156,30
	<i>Perte</i>		<i>Bénéfice</i>			
Dont Crédit-bail mobilier						
Dont Crédit-bail immobilier						

Certifié conforme



A PONTE sarl

23 bd Henri Sellier

92150 Suresnes

ANNEXES

Aux comptes annuels présentées en Euro

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'A' followed by a dot and a flourish.

ANNEXE

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

Aux comptes annuels présentée en Euro

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2022 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2021 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 358 788,37 E.

Le résultat net comptable est une perte de 6 514,00 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 10/05/2023 par le dirigeant.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- Stocks de matières premières : ils sont évalués au dernier prix d'achat connu.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

ANNEXE

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

Aux comptes annuels présentée en Euro

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1 - Fonds commercial (hors droit au bail) = 290 000

Fonds commercial	Valeur brute	Amort./Provis.	Valeur nette	Taux
Fonds acheté	290 000		290 000	%
Fonds réévalué				%
Fonds reçu en apport				%
TOTAL	290 000		290 000	

3.2 - Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.2.1 - Immobilisations brutes = 374 831

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	290 000			290 000
Immobilisations corporelles	83 992			83 992
Immobilisations financières	839			839
TOTAL	374 831			374 831

3.2.2 - Amortissements et provisions d'actif = 80 961

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	79 120	1 841		80 961
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	79 120	1 841		80 961

3.2.3 - Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
Fonds commercial	290 000	0	290 000	Non amortiss.
Materiel et outillag	68 773	66 837	1 936	5 ans
Inst.agenc.divers	11 491	10 396	1 095	de 5 à 10 ans
Mat.bureau &informat	3 728	3 728	0	5 ans
TOTAL	373 992	80 961	293 031	

ANNEXE

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

Aux comptes annuels présentée en Euro

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)

3.3 - Etat des créances = 12 717

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	839		839
Actif circulant & charges d'avance	11 878	11 878	
TOTAL	12 717	11 878	839

h.n.

ANNEXE

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

Aux comptes annuels présentée en Euro

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

4.1 - Capital social = 7 500

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	100	75,00	7 500
Titres émis ou variation du nominal			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	100	75,00	7 500

4.2 - Charges à payer par postes du bilan = 15 726

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	9 854
Dettes fiscales & sociales	5 871
Autres dettes	
TOTAL	15 726

certifier conforme



ANNEXE

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

Aux comptes annuels présentée en Euro

5 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT**5.1 - Ventilation du chiffre d'affaires = 307 179**

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Ventes de marchandises	1 225	0,40 %
Ventes de produits finis	264 798	86,20 %
Produits des activités annexes	41 157	13,40 %
TOTAL	307 179	100,00 %

5.2 - Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers. On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

SARL A PONTE

Société à Responsabilité Limitée au Capital de €7.500

Siège social : 23, bd Henri Sellier 92150 SURESNES

RCS NANTERRE 530 694 603 (2011B01830)

PROCÈS VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 JUIN 2023

L'an deux mille vingt-trois,

Le trente juin,

A dix huit heures

Les associés de la société «A PONTE», société à responsabilité limitée au capital de €7.500 divisé en 100 parts de €75,00 chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, au siège social.

Monsieur Carlos Manuel MACHADO MOREIRA, gérant, préside l'Assemblée et, déclare la séance ouverte.

Sont présents ou représentés :

- Monsieur Carlos Manuel MACHADO MOREIRA propriétaire de 40 parts sociales,
- Madame Luisa DA SILVA BRANCO, propriétaire de 30 parts sociales,
- Mademoiselle Emmanuela MOREIRA, propriétaire de 10 parts sociales,
- Madame Valérie MOREIRA, propriétaire de 10 parts sociales,
- Mademoiselle Telma Sofia MOREIRA, propriétaire de 10 parts sociales.

Ils détiennent ensemble la totalité des parts formant le capital social. Le Président constate, en conséquence, que l'Assemblée peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise pour les Assemblées Générales Ordinaires.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport de gestion établi par la gérance,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022 et quitus à la gérance,
- Affectation des résultats de l'exercice,
- Approbation des dépenses somptuaires non déductibles,
- Questions diverses,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

N.M.
L M TM VH
E.N.

- les pouvoirs des associés représentés par des mandataires,
- l'inventaire et les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2022,
- le rapport de gestion établi par la gérance,
- le texte des projets de résolutions soumis à l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette disposition.

Il est ensuite donné lecture à l'Assemblée du rapport de gestion et du rapport spécial sur les conventions visées à l'article 223-19 du Code de Commerce, établis par la gérance.

Cette lecture terminée, le Président déclare la discussion ouverte.

Diverses observations sont échangées puis personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIÈRE RÉOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu le rapport de gestion, approuve l'inventaire et les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le 31 décembre 2022, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumés dans ces rapports.

En conséquence, elle donne au gérant quitus entier et définitif de sa gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2022.

CETTE RÉOLUTION, MISE AUX VOIX, EST ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ DES VOTANTS.

DEUXIÈME RÉOLUTION

Conformément à la proposition de la gérance, l'Assemblée Générale constate que les comptes de l'exercice font apparaître une perte de 6.514,00 Euros et décide de l'affecter comme suit

Perte de l'exercice		6.514,00
- Réserves légales	0	
- Réserves réglementaires	0	
- Distribution	0	
- Report à nouveau	6.514,00	
	6.514,00	6.514,00

VM N. G. L M T M E. A

Montant du report à nouveau avant affectation 278.006,47

Montant du report à nouveau après affectation 271.492,47

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que le montant du dividende mis en distribution au titre des trois derniers exercices précédents a été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2019, dividende néant,
Exercice clos le 31 décembre 2020, dividende néant,
Exercice clos le 31 décembre 2021, dividende néant.

CETTE RÉOLUTION, MISE AUX VOIX, EST ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ DES VOTANTS.

TROISIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale prend acte qu'en application des articles 39-4 et 223 Quater du Code Général des Impôts, il n'a pas été engagé de dépenses somptuaires au cours de l'exercice écoulé, et qu'en conséquence aucun impôt n'a été supporté par la société en raison de ce type de charges.

CETTE RÉOLUTION, MISE AUX VOIX, EST ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ DES VOTANTS.

QUATRIÈME RÉOLUTION

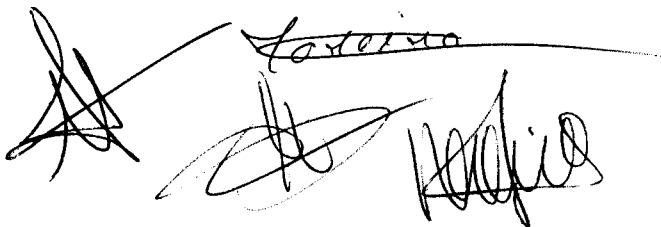
L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes les formalités de droit.

CETTE RÉOLUTION, MISE AUX VOIX, EST ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ DES VOTANTS.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après la lecture par le gérant.

Les associés



Le gérant

